

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 73 (2011)
Heft: 9

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le gérant Josef Erni et le président de la section Lucerne Anton Moser devant le Musée suisse de l'agriculture Burgrain à Alberswil.

Photos: Ueli Zweifel und Dominik Senn

De la roue « Lucerne » à la centrale de cercles de machines

L'Association lucernoise pour l'équipement technique de l'agriculture (LVLT) est un poids lourd de l'Association faîtière ASETA. Après 1973 et 1995, elle organise de nouveau l'assemblée des délégués. Portait d'une section très animée.

Dominik Senn

L'Association lucernoise pour l'équipement technique de l'agriculture, section de l'ASETA, est présidée par Anton Moser, de Schüpfheim. La gérance est assurée par Josef Erni, Hohenrain. *Technique Agricole* les a rencontrés au Musée suisse de l'agriculture Burgrain à Alberswil, LU. Ce musée, hormis la conservation des valeurs paysannes traditionnelles, constitue également une passerelle ville et campagne.

Une région de rêve

« Un paysage varié, la région du Napf, ainsi que des endroits magnifiques aux abords des lacs de Sempach, Baldegg, Hallwil, des Quatre-cantons et même de Zug, sans omettre ni la réserve de l'Entlebuch - inscrite à l'UNESCO - ni la Ville de Lucerne prisée par le tourisme international sont les caractéristiques du canton de Lucerne », résume Anton Moser. L'agriculture joue un rôle prépondérant dans ce

canton avec 7,5 % de la population active, ce qui correspond au double de la moyenne nationale.

Deuxième plus grand canton agricole

Josef Erni mentionne encore d'autres chiffres: la surface agricole utile de Lucerne, avec 78 700 ha, se situe au troisième rang après Berne et Vaud. Quelque 14 000 personnes travaillent à plein



Les démonstrations de machines revêtent une grande importance pour la section.

temps ou à temps partiel dans les 5100 exploitations agricoles du canton. Dans certaines régions, l'on trouve des exploitations qui ne fournissent que des matières premières et des prestations de service, mais transforment et vendent elle-mêmes des denrées alimentaires et autres produits agricoles. « Les secteurs et les entreprises situés en amont et en aval – qui dépendent indirectement de l'agriculture – occupent environ 9000 personnes. Cela revient à dire que le commerce agricole correspond à 11 %, soit une place de travail sur neuf, le canton de Lucerne étant ainsi le deuxième plus grand canton agricole du pays », précise Josef Erni.

Parmi les 5000 exploitations agricoles environ que compte le canton, plus de 3600 d'entre elles sont exploitées à titre principal. En 2015, le canton de Lucerne devrait compter encore 4000 fermes, un tiers de celles-ci étant exploitées à temps partiel. Le revenu global des agricultrices et agriculteurs lucernois se situe au-dessus de la moyenne suisse.

Production animale intensive

Selon le Service de l'agriculture et de la forêt du Département des constructions de l'environnement et de l'agriculture du canton, la part importante de sols profonds et fertiles permet une production animale intensive. La densité de détention animale est la plus importante de tous les cantons. 3400 exploitations produisent du lait, avec un contingent (quota laitier) moyen de 98 000 kg. La situation économique de la production porcine est actuellement un peu tendue. Ce n'est qu'avec une stratégie de marché adéquate que les prix pourront remonter. Cependant, cette production demeure un secteur d'activité essentiel des agricul-

teurs lucernois. Les grandes cultures jouent un rôle secondaire. 92 % de la valeur de la production agricole de presque un milliard de francs proviennent de la valorisation des production animales (lait, viande, œufs, etc.). Les céréales, les cultures sarclées, les fruits et les baies, ainsi que le raisin et les légumes ne contribuent qu'à raison de 8 % au revenu agricole. Des entreprises importantes apparentées à l'agriculture, comme par exemple Emmi, ont leur siège dans le canton de Lucerne.

La roue de tracteur « lucernoise »

La section Lucerne, fondée en 1925 (voir encadré), avait comme objectif premier la représentation politique des intérêts de l'agriculture, selon Anton Moser. La question des assurances accidents et responsabilité civile, ainsi que de l'achat de carburant, d'huile moteur, de lubrifiant et de pièces de rechange s'est rapidement

posée. Dans les années 1930, Hermann Beglinger a été le premier directeur de l'Association suisse, ainsi que conseiller technique du comité de la section lucernoise. Il a eu l'idée de remettre en état les roues équipées de pièces en caoutchouc usées, en les chaussant de pneus. La « roue de tracteur lucernoise » était née. En 1935, une telle roue coûtait CHF 340, chambre à air comprise.

Société coopérative jusqu'en 1975

Le premier gymkhana de tracteurs de l'association a vraisemblablement eu lieu en 1937 à Sursee. ainsi que, la même année, un cours de motofaucheuse et une démonstration de fauche à Lucerne-Würzenbach. Aucune autre section de l'ASETA à part Lucerne ne s'est donné la forme juridique d'une société coopérative. Cela se justifiait notamment par l'offre importante de produits et de prestations de service liée aux tracteurs. Sa dissolu-

Naissance de la section lucernoise

Alors qu'en été 1924 le Contrôle cantonal lucernois des automobiles et des vélos décréta qu'une taxe de CHF 100.– serait prélevée annuellement pour les véhicules agricoles, Oskar Amrhyne, Ruswil, qui devint ensuite président et gérant de la section LU, écrivit dans la semaine au député, Fritz Rössli de Sempach, en faisant la proposition suivante : « Il faut tout de suite s'unir et s'opposer à cette taxe sur les tracteurs. » Une séance a réuni les intéressés le 16 juillet 1924. Elle nomma une délégation de trois personnes soit Fritz Rössli, A. Schmidli, Ruswil, et Balz Helfenstein, Sempach, qui fut reçue au Département de police et réussit à faire abandonner ce projet de taxe.

En décembre 1924, les propriétaires de tracteurs créèrent à Berne, sur le plan suisse, l'Association suisse des propriétaires de tracteurs, qui devint l'actuelle Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA). Le 17 mars 1925, vingt propriétaires de tracteurs lucernois (il y avait à l'époque 60 tracteurs dans le canton) se rassemblèrent pour fonder l'Association lucernoise des propriétaires de tracteurs. L'adhésion à l'association suisse eut lieu le 9 mars 1926. Le premier directeur de l'Association suisse des propriétaires de tracteurs fut Hermann Beglinger de Fey/VD, qui élit domicile à Lucerne. De 1930 à 1942, le lucernois A. Sidler présida l'Association et en fut simultanément le gérant de 1929 à 1943. Le siège de l'ASETA se trouvait également à Lucerne, ce qui fait que l'association a donc bel et bien ses racines dans le canton de Lucerne.



L'exploitation de séchage d'herbe et de fabrication de pellets Bürli à Alberswil est l'une des excursions proposées aux accompagnants.

tion en 1975 a certainement été plus ardue que sa création en raison de la responsabilité solidaire qu'elle impliquait.

Les activités de la section LU

Selon Josef Erni, le pilier principal de la section sont les cours de conduite. Chaque année, 120 cours pour scooters, vélomoteurs, motos, tracteurs, automobiles et camions sont organisés, la plupart à Sursee. Les cours préparatoires pour les examens de scooters et de tracteurs se déroulent à chaque fois le mercredi après-midi. Les cours théoriques pour camions comptent 32 leçons sur 4 semaines à raison d'un jour par semaine. Pour les examens de scooters et d'automobiles, les candidats s'exercent online, les cours de base se déroulant presque tous les samedis, ainsi qu'en semaine une fois par mois à Sursee. L'enseignement théorique est décentralisé sur l'ensemble du canton. Il est bien évident que les membres de la section LU bénéficient d'un tarif réduit pour ces cours. Environ la moitié des agriculteurs du canton de Lucerne actifs à plein temps sont membres de la section lucernoise, soit juste 1800. La rencontre annuelle entre la section LU, la police et l'Office cantonal de la circulation routière, afin d'échanger des points de vue quant aux intérêts de l'agriculture en tant qu'utilisatrice du réseau routier, constitue une contribution importante pour fixer des objectifs communs en termes de politique de la circulation. Les démonstrations de machines ont, aujourd'hui encore, une signification importante pour la section. Elles sont organisées au minimum tous les deux ans. Par ailleurs, un gymkhana de tracteurs a lieu tous les trois ans; prochain rendez-vous, avril/mai 2012.

Centrale de cercles de machines

La centrale de cercles de machines rattachée à la section constitue une spécificité lucernoise. Il s'agit en fait d'une centrale qui coordonne les cercles de machines (CM) du canton. Les cercles de Malters, Napf, Michelsamt, Entlebuch, Seetal et Wiggertal. Comme l'explique Josef Erni, le principe est le suivant: «Afin d'améliorer l'efficacité des travaux identiques, nous les comparons d'une région à l'autre. Nous faisons la promotion et prenons en charge des services importants. Grâce à cette centrale, les forces de l'agriculture sont canalisées et ainsi l'offre est adaptée à la demande.»

Les trois centres de compétences principaux de la centrale CM sont le CM-Agrar, le CM-Service et le CM-Personnel. Le CM-Service et le CM-Personnel (AgriWork S.à.r.l.) tendent à optimiser les ressources en main-d'œuvre dans l'agriculture. Un réseau complet de dépanneurs agricoles est en place et rend de grands services dans l'ensemble du canton. Selon Josef Erni: «... nombreuses sont les exploitations agricoles qui s'adressent à ce service afin d'obtenir de l'aide à court ou moyen terme.» Le but principal de CM-Agrar

Présidents et gérants de la LVLT

Présidents

Fritz Rösli, Sempach	1925-1928
Oskar Amrhy, Ruswil	1928-1932
Balz Helfenstein, Sempach	1932-1936
Hans Leibundgut, St. Urban	1936-1953
Josef Troxler, Mauensee	1953-1971
Hans Leibundgut, jun., St. Urban	1971-1980
Niklaus Wolfisberg, Hohenrain	1980-1995
Alfred Fischer, Grosswangen	1995-2005
Anton Moser, Schüpfheim	2005-

Gérants

Oskar Amrhy, Ruswil	1925-1929
Albert Beck, Grafenhusen	1929-1972
Adolf Ineichen, Sigigen	1972-1974
Alois Buholzer, Malters	1975-1999
Arthur Koch, Hellbühl	1999-2009
Josef Erni, Neudorf	2009-

consiste à favoriser la coopération entre agriculteurs. L'utilisation de machines en commun recèle encore un large potentiel. La direction de la centrale CM et d'AgriWork est également du ressort de Josef Erni et de ses collaborateurs.

Assemblée des délégués

Comme Anton Moser le précise, l'objectif immédiat consiste à organiser – de manière parfaite la 86^e Assemblée des délégués de l'ASETA les 16/17 septembre prochains au Campus de Sursee, dans le plus grands centres de formation et de séminaires de Suisse centrale. La piscine attenante est mise à disposition gratuitement pendant la manifestation. La section organisatrice n'a reculé devant aucun sacrifice pour mettre sur pied un programme attrayant, avec visite guidée de la vieille ville de Sursee, du Musée suisse de l'agriculture Burgrain à Alberswil, de l'exploitation et de l'installation de séchage d'herbe et de fabrication de pellets de la famille Bürli. ■

Bienvenue à l'assemblée des délégués de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA

Les 16 et 17 septembre 2011, c'est dans le canton de Lucerne, au Campus de Sursee que nous organisons l'assemblée des délégués de l'ASETA. Délégués, membres, partenaires, collaboratrices et collaborateurs de l'association, et invités, nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux dans notre canton.

Au nom de la section Lucerne
Anton Moser, président
Josef Erni, gérant



FR

Journée technique : Chaulage

Mercredi, 14 septembre 2011 de 9 h 30 à 16 h

Domdidier (parcours fléché depuis la route cantonale)

Stands d'information, présence des firmes actives dans le commerce d'engrais et produits chaulants

Programme:

9 h 30 et 14 h 30 début des visites guidées
11 h et 13 h 30 démos d'épandage

Organisé en collaboration avec Grangeneuve, la vulgarisation et l'AFETA



Cours pour obtenir le permis G

Ce permis autorise également la conduite d'un cyclomoteur. Nos cours théoriques sont donnés sur un jour et demi et mis sur pied en collaboration avec un instructeur de la brigade de la circulation routière, de la Police cantonale neuchâteloise.

Cernier	Lundi 3 octobre	9 h à 11 h 30	13 h 30 à 16 h
	Mercredi 5 octobre	9 h à 10 h 30	
	Vendredi 7 octobre	13 h 20	Examens
Fleurier	Mardi 4 octobre	9 h à 11 h 30	13 h 30 à 16 h
	Mercredi 5 octobre	14 h à 15 h 30	
	Vendredi 7 octobre	13 h 45	Examens

Faites tester les freins

l'AFETA met sur pied une campagne de contrôles de freins. Les tests auront lieu dans l'atelier disposant du matériel nécessaire au test le plus proche de votre domicile, au mois de novembre 2011. A l'issue du test, vous disposerez d'un diagnostic précis de votre matériel par un professionnel.

Le coût par véhicule dépendra du nombre d'inscriptions. Pour ses membres, l'AFETA prendra en charge une partie de ce montant.

Les participants recevront un horaire de passage quelques jours avant le test.

Important: le tracteur et la ou les remorque(s) doivent être équipés de freins de service hydrauliques.

Afin de pouvoir organiser de manière optimale le déroulement de cette campagne, **nous vous prions de vous inscrire d'ici fin septembre 2011 en renvoyant le talon ci-dessous à l'adresse suivante:**

AFETA, Jean-Luc Jaton, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux



Vaud

Formation pour obtenir le permis G

Jeunes conducteurs de tracteurs

Nos cours théoriques, d'une durée de deux après-midi (le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30), contribuent à la réussite de l'épreuve. Les lieux des examens sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent de 10 à 15 participants.

Prix du cours membre ASETA-VAUD : **CHF 50.–**
non-membre : **CHF 100.–**

Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au **10 septembre 2011 dernier délai**, à: M. Bernard Tschanz, ch. de Biolet 9, 2042 Valangin. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance complète : _____

Prénom du père : _____

Adresse exacte : _____

NPA, localité : _____

Tél. : _____ Portable: _____

Membre ANETA: OUI NON

Emplacement choisi: Cernier Fleurier

Pour Cernier uniquement, possibilité de manger sur place :

Dîner OUI NON

Dès que nous serons en possession de vos inscriptions, nous vous ferons parvenir le programme du cours et la documentation nécessaire !

Bulletin d'inscription à envoyer à :
ASETA, Anne-Lise Amez-Droz, 1147 Montricher
ou par courriel: alamez-droz@bluewin.ch

Nom/prénom (du participant) _____

Date de naissance _____ Membre ASETA-Vaud oui no

Nom _____

Prénom (du père) _____

Téléphone _____ Portable _____

Adresse _____

NPA, localité _____

Demande de permis déjà adressée au Service des automobiles
 Oui Non

Lieu désiré : Morges Moudon Yverdon

Période souhaitée :

2^e semestre 2011 1^{er} semestre 2012 2^e semestre 2012

A photograph of a man in a blue shirt and red cap carrying logs on his shoulders, standing next to a flipchart in a mountainous landscape. The flipchart displays the text: "Votre aide redonne du courage à la population de montagne." The background shows a scenic view of green hills and mountains under a clear sky.

Voyage agricole spécialisé et d'agrément 2012

Oman & Dubai: une culture et une agriculture aux mille facettes



Chers membres

Partez avec nous au Moyen-Orient pour un séjour au Sultanat d'Oman et profitez de toutes les richesses générées par la rencontre d'une culture arabe millénaire et la modernité du XXI^e siècle. Laissez-vous ravir par ses paysages fantastiques, ses magnifiques plages de sable, ses montagnes escarpées, ses oueds aux eaux



Unique date de voyage en langue française:

22.01. - 31.01.2012

Prix par personne

10 jours presque tout compris!

en chambre double CHF 4450.-

Informations auprès de TUI
Events au: 044 455 44 30 ou bien
sur: tui.events@tui.ch.

Dépliant au milieu
de cette publication!



SVLT / ASETA
056 462 32 00



Lieux et dates 2011

Bazenheid SG	15.09 + 20.09	20.10 + 25.10
Biberbrugg SZ	06.10 + 10.10	
Brunegg AG	29.09 + 04.10	
Bulle FR	22.09 + 26.09	10.11 + 14.11
Claro TI	09.09 + 12.09	
Corcelles-près-Payerne VD	08.09 + 13.09	27.10 + 01.11
Courtételle JU	06.10 + 12.10	
Düdingen FR	15.09 + 20.09	13.10 + 18.10
Frauenfeld TG	08.09 + 13.09	03.11 + 08.11
Gossau ZH	20.10 + 25.10	
Gossau ZH	04.10 + 10.10	13.10 + 18.10
Hohenrain LU	20.10 + 25.10	
Ilanz GR	13.10 + 18.10	
Kägiswil OW	15.09 + 20.09	
La Sarraz VD	22.09 + 27.09	
Landquart GR	14.10 + 19.10	
Langnau i.E. BE	15.09 + 20.09	27.10 + 01.11
Les Hauts-Geneveys NE	06.10 + 11.10	
Lindau ZH	08.09 + 13.09	
Lindau ZH	20.10 + 25.10	

Lyss BE	15.09 + 20.09	20.10 + 25.10
Lyssach BE	13.10 + 18.10	20.10 + 25.10
Mettmenstetten ZH	10.11 + 14.11	
Niederurnen GL	27.10 + 02.11	
Nyon VD	08.09 + 13.09	17.11 + 22.11
Oensingen SO	03.11 + 08.11	
Saanen BE	29.09 + 04.10	
Salez SG	08.09 + 13.09	10.11 + 15.11
Schöftland AG	27.10 + 31.10	
Schwarzenburg BE	29.09 + 04.10	21.10 + 26.10
Schwyz SZ	06.10 + 11.10	
Sissach BL	06.10 + 11.10	03.11 + 08.11
Sitterdorf TG	15.09 + 20.09	01.11 + 07.11
	13.10 + 18.10	10.11 + 15.11
Sursee LU	08.09 + 13.09	
Willisau LU	22.09 + 27.09	23.09 + 30.09

Autres lieux de cours:

Aarberg BE, Bülach ZH,
Interlaken BE, Marthalen ZH,
Moudon VD, Sion VS,
Tramelan BE, Tuggen SZ,
Visp VS, Zweisimmen BE,
Zwingen BL

Après avoir réussi les examens des catégories F/G, les jeunes dès 14 ans peuvent suivre le cours G40. Inscrit dans le permis de conduire, le G40 autorise la conduite de tracteurs agricoles et de véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 se déroule sur deux journées – 20 leçons au total – et le nombre de participants est limité à cinq. Grâce à un enseignement intensif, les conductrices et conducteurs de tracteur acquièrent des bases solides qui leur assurent une bonne maîtrise de conduite.

Pour suivre le cours :

Un permis de conduire de cat. F/G

La première journée : un tracteur roulant à 30 ou à 40 km/h, avec arceau de protection; les permis de circulation des véhicules, le document antipollution, la convocation au cours.

La deuxième journée : le tracteur et une remorque agricole.

Prix du cours: CHF 550.–. Le Fonds de sécurité routière ristourne un montant de CHF 100.–.

La confirmation de l'inscription au cours G40 autorise les participants à s'exercer pendant un mois avec un tracteur roulant à 40 km/h, sans remorque.

La Vaudoise Assurances versera un montant de CHF 100.– à la conclusion d'un nouveau contrat d'assurance véhicule à moteur à toute personne qui a suivi le cours G40 (ou à un autre membre de sa famille habitant à la même adresse). Ce bon est valable deux ans à compter de la fin du cours G40.

Conditions générales

Les participants reçoivent la convocation et la facture deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture. ■



Avec le soutien
du Fonds
de sécurité routière
(FSR)



Inscription au cours G40

Lieu et date du cours

Nom, prénom

Date de naissance

Adresse

NPA, lieu

N° de tél.

Portable

Numéro du permis de conduire (pos. 5)

--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours

Date et signature

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage

Envoyer à : ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01, courriel : info@agrartechnik.ch





Lors de la Conférence des cadres en mars, les présidents et les gérants des sections ASETA se sont consacrés intensément aux statuts.

Photo: ASETA

Rapport annuel 2010*

Un nouvel essor pour l'ASETA

La prochaine Assemblée des délégués ASETA se déroulera le 17 septembre à Sursee, sur invitation de sa section lucernoise. *Technique Agricole* saisit ici l'occasion de passer en revue quelques faits qui ont marqué l'organisation spécialisée en technologie et économie agricole.

«L'association continue sa progression, qu'il s'agisse de réorganiser ses structures internes ou de développer ses relations externes», lit-on dans le rapport annuel qui relève notamment le succès remporté par les cours de formation permanente donnés dans le cadre de l'Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs. Décentralisés en Suisse alémanique, ces cours ont fait le plein au centre de formation ASETA à Riniken. Pour la Suisse romande, la planification est en cours.

Sécurité et prévention des accidents avant tout

A l'avenir également, l'ASETA ne cessera de défendre les intérêts de l'agriculture et de lutter contre de nouvelles réglementations excessives dans le domaine agro-technique. De même, la sécurité et la prévention des accidents en relation avec les tracteurs et les machines agricoles continuent à jouer un rôle central pour l'ASETA et ses sections. A tous les échelons, nous devons œuvrer pour que les dispositifs de sécurité soient utilisés de manière judicieuse sans être ressentis comme des chicaneries.



L'ASETA est bien équipée pour l'avenir. J'ai ici à cœur de remercier le directeur ainsi que toutes les collaboratrices et les collaborateurs du secrétariat, les présidents, les gérants et les membres des comités des sections pour leur engagement. J'adresse aussi mes remerciements à nos partenaires pour leur collaboration constructive, et bien sûr à tous nos membres qui forment la base d'une association forte.

Le président Max Binder

*Abrégé. Le rapport intégral est disponible au secrétariat ASETA, à Riniken.

Réseau

L'ASETA est l'un des maillons d'une longue chaîne d'organisations très diverses intéressées par la sécurité routière et l'agriculture:

- Agriforum
- ART*
- AGIR
- Agridea
- ASMA*
- ASE
- CSR
- HESA
- Divers Instituts de formations agricoles
- OFROU
- SIK
- USM
- Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon
- Bureau d'informations agricoles
- Secteurs spécialisés « Construction » et « Agro-technique »
- Association suisse de la machine agricole
- Association suisse d'ensilage
- Conseil de la sécurité routière
- Haute école suisse d'agriculture, Zollikofen
- Office fédéral des routes
- Association suisse des intérêts des fabricants et négociants en machines et engins pour la voirie
- Union suisse du métal, secteurs « Mécanique » et « Agro-technique »

L'ASETA siège dans les organisations suivantes:

- SPAA* Service pour la prévention des accidents en agriculture – présidence de la Commission technique
- USP Union suisse des paysans – chambre agricole, grand comité
- routesuisse Fédération routière suisse FRS – comité
- SSM Société pour l'étude des carburants et lubrifiants – comité

*Groupe de travail OETV (les organisations-membres sont désignées par *)



Ralentisseurs de trafic et routes étroites font de plus en plus obstacle aux passages de machines agricoles.

Suite à l'engagement d'un responsable pour le secteur « formation continue » il y a une année et grâce au réseau de ses instructeurs de cours de conduite G40, l'ASETA est maintenant certifiée dans ce domaine. Cette démarche était une condition de base pour dispenser des cours selon l'Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP).

Le bilan est bouclé sur un montant de recettes de 2,67 millions de francs et déclare un bénéfice de 90 000 francs.

En nommant un groupe de travail interne, l'ASETA a pris un nouvel essor. C'est sous la houlette du vice-président Auguste Dupasquier que ce groupe a examiné les

structures de l'association. Après avoir passé les statuts au peigne fin, le groupe a élaboré une révision qui devra recevoir l'aval des délégués à l'assemblée annuelle, à Sursee, LU. Quelques nouveautés dans ces statuts: si le comité central est supprimé, des séminaires régionaux et des conférences de cadres seront organisés à intervalles réguliers. A côté de l'organe de révision, une commission de contrôle verra le jour. Quant aux commissions sectorielles ordinaires, elles seront au nombre de trois, soit formation continue, prestations de services et information.

Dans le domaine de la défense des intérêts, l'ASETA – grâce à ses compétences –

continue à s'opposer à des mesures relevant de la construction des routes qui perturbent la circulation des véhicules agricoles. De même, l'association proteste contre des mesures qui empêchent ces mêmes véhicules à emprunter certains axes routiers.

L'ASETA est aussi active au sein d'organismes et groupes de travail désireux de trouver des solutions pratiques et conformes à l'Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV). Pour cela, il faut tenir compte des développements agro-techniques et obtenir des mesures adéquates pour prévenir les accidents.



Savoir-faire et compétences pour les techniques de soudure, le façonnage du métal et les réparations: un gain économique.



Arrimage du chargement: des experts à l'œuvre lors des cours OACP.



Cours G40 réussi: des participants comblés !



Des questionnaires adhoc ont été distribués sur ce thème lors de nombreuses réunions de sections ainsi qu'aux écoles d'agriculture et aux agro-entrepreneurs pour leur formation continue.

Stämpfli Publications S.A. à Berne publie les périodiques de l'association depuis début 2010. Le bon esprit d'équipe entre la rédaction et le personnel du secteur presse a facilité le changement d'imprimerie pour *Technique agricole/Schweizer Landtechnik*. Divers facteurs ont contribué à l'essor des *Technique agricole* et *Schweizer Landtechnik* dont

Les sections

Les sections s'acquittent de fonctions importantes. Elles organisent des démonstrations de machines, des contrôles de pulvérisateurs ou des gymkhana de tracteurs. Les sections privilient la formation de base et continue dans le secteur « circulation routière »; ainsi, 16 d'entre elles ont organisé les cours préparatoires à l'examen du permis des catégories F/G.

Les membres des comités de section et les membres sont les mieux placés dans leur région pour observer les progrès de la technique agricole, les effets des nouvelles règles de la circulation ou des nouvelles lois sur l'aménagement du territoire; pour l'ASETA, ceci est capital afin d'intervenir au bon moment auprès de la bonne instance.

Agro-entrepreneurs Suisse

En début d'année, sous le patronage de l'association « Agro-entrepreneurs Suisse », sept participants ont suivi le premier « Cours sur machines » de quatre semaines. Au terme de cette formation, ils ont reçu leur certificat lors de l'Assemblée générale à Niederbuchsiten/SO.

Dans le cadre de la journée dédiée aux 20 ans de semis sur bandes fraîsées, organisée dans l'entreprise Althaus, le Club des adeptes de semis sur bandes fraîsées a rejoint l'association Agro-entrepreneurs Suisse. Début décembre, une délégation d'Agro-entrepreneurs Suisse a participé aux journées pour professionnels DeLuTa, organisées à Münster.

une première: la coopération avec *Terre & Nature* et *Schweizer Bauer* pour l'élection du « Tracteur de l'année » – avec un concours à la clef.

Formation permanente

Ce secteur de l'ASETA s'est concentré sur les cours d'ateliers traditionnels dans les centres de formation de Riniken et de Grange-Verney.

Au centre de Grange-Verney, les cours « Rénovation de bâtiment » comprenant carrelage, maçonnerie et électricité ont connu un bon succès alors que les cours d'informatique s'essoufflent vu qu'entre-temps, tout le monde sait se débrouiller avec un ordinateur.

En général, l'intérêt aux cours d'atelier s'effrite alors que le cours de conduite G40 et les cours selon l'OACP ont été très fréquentés. Cependant, malgré la technique et l'électronique moderne, le savoir-faire et les connaissances pour l'entretien d'un parc de machines (coûteux) jouent un rôle d'importance dans l'abaissement des frais.

Service technique

Ce service soutient et conseille les sections et leurs membres pour toute question relative aux aspects sécuritaires et économiques des tracteurs et machines agricoles. La majorité des questions touchent la conformité des équipements, l'immatriculation et les utilisations conformes à la machine. D'autres questions concernent aussi les dimensions, les équipements techniques, le signalisation ou les catégories de permis de conduire.

Des informations ou explications relatives à certains textes de loi ou d'ordonnance font aussi l'objet d'exposés spécifiques à l'intention des sections, des institutions et des autorités.

Contrôle de pulvérisateurs

La manipulation de produits phytosanitaires est soumise à des directives sévères. Elles sont là pour éviter, ou du moins atténuer, les risques de dégâts lors du stockage, du dosage et de la technique d'application. Dans ce domaine, le devoir de l'ASETA est de superviser les stations de contrôle accréditées. Durant 2010, ces stations ont contrôlé quelque 3070 pulvérisateurs grandes cultures et 674 turbodiffuseurs.



Le directeur de l'ASETA, Willi von Atzigen.

Et pour conclure, le directeur Willi von Atzigen: « L'Assemblée des délégués en septembre devra se prononcer sur les nouveaux statuts. Ce qui est certain avec les nouveaux statuts, c'est que l'ASETA continuera à défendre les intérêts de ses membres. Les objectifs de l'association n'ont pas changé, bien au contraire, les adaptations en ce qui concerne la structure sont évidentes et s'imposent.

En politique, en économie et dans la société, des changements s'annoncent. Les conflits d'intérêt croissent, et les joutes entre les acteurs deviennent de plus en plus virulentes. L'ASETA est prête à défendre les intérêts de la technique agricole également dans ce contexte difficile. » ■

Journée « Porte ouverte » pour quatre entreprises locales

Il y a 20 ans, l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture inaugurerait à la fois son nouveau siège et son nouveau centre de formation à Riniken, AG. Le secrétariat saisit l'occasion d'ouvrir ses portes au public le

samedi 1^{er} octobre 2011 de 9 h à 16 h.

Seront également de la partie, nos voisins les plus proches: les entreprises Müller AG constructions mécaniques, Müller Metallbau AG, constructions métalliques et Daru Wache AG, services de sécurité.